

## Grand Conseil

# Le PLR, l'UDC et le MCG votent ensemble le budget

**Une majorité inédite accepte un budget 2015 qualifié d'antisocial par ses détracteurs**

Marc Bretton

Un budget excédentaire grâce à des coupes dans le social et la fonction publique, un parlement divisé, mais dominé hier par une alliance PLR-MCG, occasionnellement rejointe par l'UDC et le PDC, un Conseil d'Etat qui trouve au final une majorité, mais pas celle qu'il pensait, voici les principaux enseignements du débat sur le budget 2015 du canton. Commencé jeudi, celui-ci s'est clos hier soir sur un excédent de 13,76 millions.

## Naviguer à vue

Etrange journée. En début de matinée, le Conseil d'Etat et la gauche tentent de revenir sur plusieurs coupes introduites par la Commission des finances durant ses travaux. Sans succès. Il faut dire que jeudi soir, les négociations entre les partis gouvernementaux hors MCG ayant échoué, il fallait naviguer à vue. Du coup, les partis ont voté dans tous les sens: le PDC à l'inverse du PLR, le MCG un peu à gauche et surtout à droite, Ensemble à Gauche (EAG) contre le reste de la gauche.

Pourquoi les négociations ont-elles échoué jeudi? C'est que le PS a refusé le marché que l'Entente lui mettait en main: accepter 400 000 francs de plus pour le pouvoir judiciaire en échange d'une limitation à 2,1 millions des coupes linéaires et l'annulation de la suppression du supplément d'intégration. Mais apparemment, le PS n'avait pas envie de voter un budget «détricotant le filet social», comme l'affirme sa députée Caroline Marti. Ce choix a passablement déçu, dira-t-on, ses alliés Verts ainsi que le PDC.

## Coupes réduites

Au cours du débat, les coupes ont été adoucies. La plus importante porte au final sur les charges de personnel. Introduite par la Commission des finances à hauteur de 14 millions, elle a été diminuée de 7 millions. Elle s'ajoute au pourcentage que le Conseil d'Etat avait déjà prévu de supprimer en septembre. De plus, le forfait d'intégration destiné aux personnes à l'Hospice général passe de 300 à 150 francs par mois. Cette coupe sociale sensible s'ajoute à d'autres. Jeudi par ailleurs, le par-



Le conseiller d'Etat Serge Dal Busco n'en a pas fait tout un plat, mais pour la première fois, le budget du canton a été accepté grâce à une alliance inédite. PIERRE ABENSUR

## En chiffres

Pour 2015, selon le budget voté hier, l'excédent se monte à 13,7 millions. Les revenus atteignent 7,83 milliards, les charges 7,81 milliards. Enfin, les investissements nets se montent à 177 millions.

Présenté en septembre, le projet de budget du canton prévoyait à l'origine la création de 305 postes, principalement dans la sécurité (116, dont deux tiers pour la détention), la justice (37 postes) et la formation

(86 postes d'enseignants pour assurer le mercredi matin d'école). L'excédent atteignait 1,1 million.

Au début de décembre, les députés de la Commission des finances ont voté une coupe supplémentaire de 14 millions dans la rubrique personnel et enlevé 2,9 millions supplémentaires dans une rubrique annexe, réduisant d'une centaine le nombre de postes à créer. **M.BN**

lement décidait de verser les annuités aux fonctionnaires gagnant moins de 87 600 francs par an. Paradoxe, c'est l'abstention de l'UDC, qui craignait que les annuités complètes ne passent ultérieurement, qui permettait de faire accepter cette mesure.

## Le PDC déçu, MCG ravi

Politiquement, hier, l'élément significatif était l'explosion de la majorité gouvernementale formée par le PS, les Verts et l'Entente. Le conseiller d'Etat Serge Dal Busco n'en a pas fait tout un plat, mais pour la première fois, le budget du canton a été accepté grâce à une alliance inédite, celle du PLR, du MCG et de l'UDC. A noter que ce dernier parti a voté le budget pour la première fois depuis longtemps, voire pour la première fois tout court. Cette

nouvelle alliance sera-t-elle durable? Pas sûr. «Je ne tire aucune leçon de cet épisode», affirme le député PLR Cyril Aellen. Mais le député MCG Eric Stauffer affirme à l'inverse que ce vote est fonda-

teur d'une dynamique destinée à pousser la gauche hors du jeu. A vérifier.

Choqué par la coupe du supplément d'intégration, comme le souligne le député Bertrand Buchs, le PDC a quant à lui décidé de s'abstenir. Lors du débat final, les Verts, le PS et EAG ont pris acte de leur défaite avec amertume, fustigeant, selon les termes du député Pierre Vanek, un budget de «casse sociale, écologique et du service public». Jeudi, celui-ci prévenait que la «bataille du budget 2015 continuerait dans la rue et dans les urnes avec les usagers des services publics et le personnel de l'Etat.»

Consultez notre dossier sur [www.grandconseil.tdg.ch](http://www.grandconseil.tdg.ch)

## Avis favorable à la géothermie au Salève

**Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé de l'Energie, se réjouit de voir le dossier avancer côté français**

La recherche géothermique en France voisine vient de franchir une première étape. A l'issue de l'enquête publique, le permis de recherche dit du Salève a reçu un avis favorable. La société Géoforon avait en effet déposé une demande d'autorisation pour chercher de l'eau chaude en souterrain, dans le Genevois. La géothermie consiste justement à utiliser la chaleur de l'eau comme ressource énergétique. Rendant compte de l'enquête publique, le préfet de Haute-Savoie précise que celle-ci ne concerne que la recherche de gîtes géothermiques à basse température. Une demande similaire portant sur ceux à haute température fait toujours l'objet d'une instruction nationale.

Malgré cet avis favorable, le préfet attend l'avis du conseil scientifique du comité de bassin pour prendre sa décision. De plus, il précise: «Ces autorisations ne permettent pas d'entreprendre des travaux, mais visent à préciser le potentiel

de la zone.» Il énumère enfin les réserves émises dans le rapport. La principale consiste à diminuer le périmètre de 497 km<sup>2</sup> à 355 km<sup>2</sup>, soit 52 communes contre 72 initialement.

Une limitation qu'avait demandée la Communauté de communes du Genevois (CCG), qui se réjouit d'avoir été entendue sur ce point mais aussi sur l'interdiction de secteurs «compte tenu de l'aspect paysager à protéger», soit les zones Natura 2000 du Salève, du Vuache et à proximité du Rhône. La CCG insiste à la fois sur la nécessité de maîtriser ce dossier qui concerne «l'énergie du sous-sol, qui est un bien commun» et sur les synergies possibles avec Genève.

De son côté, le conseiller d'Etat chargé de l'Energie, Antonio Hodgers, rappelle que Genève procède actuellement à la première phase du programme Géothermie 2020. «On pratique des sondes pour établir une cartographie des potentiels énergétiques dans le canton. Si les Français vont de l'avant, nous pourrions échanger des données et, dans un horizon plus lointain, pourquoi pas, partager des infrastructures.» **Marie Prieur**

## Yves Nidegger acquitté par le Tribunal de police

**Le conseiller national UDC a été acquitté de contrainte et de violation grave de la LCR mais condamné à une amende de 1500 francs**

Le conseiller national UDC et avocat Yves Nidegger a été acquitté, hier, des charges de contrainte et de violation grave de la Loi sur la circulation routière (LCR) par le Tribunal de police. Il avait été condamné par une ordonnance pénale du procureur général, Olivier Jornot, à 60 jours-amende avec sursis et à une amende de 3300 francs.

«Ce jour-là, le 22 juillet 2012, il régnait une gabegie absolue à Genève», nous explique-t-il. A la place des Vingt-Deux-Cantons, Yves Nidegger, venant de Chantepoulet, voulait tourner à gauche vers le boulevard James-Fazy. Une opération interdite ce jour-là en raison des travaux.

«Je me suis retrouvé dans un face-à-face absurde avec un employé des TPG envoyé là pour régler la circulation. On était dimanche, il n'y avait pas la gendarmerie et tout était laissé aux mains des TPG.» L'agent de la régie publique s'est mis physiquement devant la BMW du conseiller national pour l'empêcher de passer. «Je ne pou-

vais pas rester là, au milieu de la circulation, j'ai vu une petite lucarne par laquelle je pouvais tourner et je l'ai fait.»

L'employé affirme avoir été touché au genou au cours de cette manœuvre. Il a porté plainte. Yves Nidegger aussi, parce que

**Yves Nidegger**  
Conseiller national UDC et avocat

l'agent aurait tapé sur le capot de sa voiture et l'aurait un peu déformé. Bref, pour le conseiller national, il s'agit «de la confrontation de deux personnes têtues qui se croient toutes les deux dans leur droit».

Comme ils ont tous deux retiré leur plainte, le conseiller national croyait l'affaire close. Il a été quelque peu surpris de se retrouver convoqué, jeudi, devant le Tribunal de police.

Acquitté finalement de l'accusation de contrainte et de violation grave de la LCR, il a tout de même été condamné hier pour violation simple de la LCR à une amende de 1500 francs. Il aurait dû malgré tout obéir aux ordres de l'agent des TPG, conclut la justice. **Catherine Focas**

## CEVA

234

Soit la somme, en millions d'euros, réunie pour financer le CEVA côté français. Toutes les collectivités (Région, Département, communautés de communes, etc.) participant au financement de l'infrastructure ferroviaire ont maintenant délibéré en vue de débloquer les fonds. «Cela confirme l'engagement pris par les élus responsables des dites collectivités», indique Christian Dupessey, maire d'Annemasse et conseiller régional Rhône-Alpes. Les travaux débuteront au deuxième semestre de 2015. **M.P.**

## Tournus

**Nouveau chef de l'état-major de la police cantonale**

François Waridel, commissaire de police et chargé de mission auprès du Département de la sécurité et de l'économie (DSE), a été nommé chef d'état-major de la police cantonale, a annoncé hier le DSE. Il remplace Urs Rechsteiner, ancien chef de la police, qui part à la retraite. Thierry Drocco devient le commandant par intérim de la gendarmerie. Dans d'autres domaines, Nicolas Roguet accède à la direction du Bureau de l'intégration des étrangers et Liliane Cosandey devient directrice des ressources humaines du DSE. **S.R.**

PUBLICITÉ

**IDEE CADEAU-SPECTACLE**

**Blanche Neige**  
Le Spectacle Musical

THÉÂTRE DU LÉMAN  
1<sup>er</sup> FEVRIER  
14h30 & 17h00

Location:  
[www.fnac.ch](http://www.fnac.ch)  
[www.starticket.ch](http://www.starticket.ch)  
[lesproductionsduroiathur.ch](http://lesproductionsduroiathur.ch)

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

Opus One et Richard Walter Productions présentent

**THE BEST ABBA CONCERT EVER!**

**Vendredi 27 mars 2015**  
**Théâtre du Léman - Genève**

[www.opus-one.ch](http://www.opus-one.ch)

opus one RICHARD WALTER